

## Compte rendu réunion La Cure 19 juin 2020

### Présents :

Alain Louche, maire de St Martin

Conseil municipal : Nicole Gard, Agnès Ribaute, Jean-Pierre Michelet, Patrick Gard, Guy Atger, Fabrice Percevault, Luc Nicolet

Caroline Lecomte, architecte

Anne-Laure Baudin, scénographe

François-Xavier Mousquet, paysagiste

Magali Allié, bibliothécaire

Les Amis de l'église : Bernadette Fages, Camille Droin, Jean-Luc Vincens, Christian Perz

Nature et Patrimoine : Dominique Courtillot, Annekathi Mirès, Jean-Pierre Courtillot, Agnès Gandon, Edouard Challemel du Rozier, Pierre Halter, Jean-Paul Grégoire

Bernard Verdelhan, Josette Valleix.

### Excusés :

Jean Villemagne, Société des Lettres, Maisons paysannes de France

Michel Desdout, Société des Lettres, Amis du Musée du Gévaudan

Pierre Rolland

Monique Halter

Isabelle Darnas, conservatrice du Patrimoine (CD 48)

### Point sur l'achèvement des travaux de la phase 1

Initialement, cette phase devait comprendre les 3 toits (presbytère, école, annexe) et les menuiseries.

Actuellement seul le toit du presbytère est terminé. L'école est dotée de sa nouvelle charpente, recouverte par une bâche. Aucuns des travaux prévus n'a été effectué sur l'annexe.

L'entreprise Tinel a quitté ce chantier en février sans l'achever.

Patrick Gard, adjoint chargé de la culture et du patrimoine et Dominique Courtillot, présidente de Nature et Patrimoine, insistent sur l'urgence impérative de terminer cette phase 1 : la charpente neuve reçoit la pluie malgré la bâche, le presbytère et l'école souffrent en cas de mauvais temps à cause de l'absence ou du piètre état des menuiseries, et l'annexe n'a aucune protection.

Divers participants insistent dans ce sens.

En ce qui concerne la couverture de l'école : Alain Louche a récemment contacté l'entrepreneur Tinel, qui l'a assuré qu'après avoir terminé un chantier en cours il reviendrait pour la pose des lauzes.

Annexe : pour ce petit bâtiment, le maire Alain Louche avait envisagé de faire appel à une future école d'artisans lauziers. Cette école ne devant pas voir le jour avant 2 ans, le recours à l'entreprise Tinel est acté à nouveau.

L'attribution de la subvention pour cette phase des travaux doit intervenir fin juillet.

Alain Louche affirme que les toits de l'école et de l'annexe seront achevés cet été.

Une discussion s'engage à propos des menuiseries. Il est finalement décidé de poser des protections provisoires sur les ouvertures afin que des menuiseries neuves ne soient pas abîmées lors des travaux à l'intérieur des bâtiments.

Agnès Gandon fait part d'un contact téléphonique avec Jean-Paul Gély (Fondation du Patrimoine) : bien que cela ne soit pas prévu par la convention, il pourrait être possible d'obtenir le versement d'une partie des sommes versées par les donateurs. Le maire est invité à contacter Paul Gély à ce sujet.

#### **Scénographie :**

Anne-Laure Baudin présente ses propositions pour le contenu de l'exposition permanente (Abbé Pourcher), pour l'aménagement de l'école et pour la scénographie extérieure.

#### **Avant projet sommaire :**

Caroline Lecomte présente cet avant-projet pour la restauration du bâtiment, avec premiers estimatifs des coûts.

#### **Aménagements extérieurs :**

François-Xavier Mousquet présente les grandes lignes d'un aménagement et liste les actions à entreprendre.

Pour tous ces points, les documents sont accessibles à l'adresse suivante :

<https://drive.google.com/drive/folders/11LbftM38SUWcc7YQgg7dAR40tyfvHB3l>

(Le chargement et l'ouverture de la page peuvent être un peu lents, ne perdez pas espoir ni patience !)

Sinon : les documents papiers sont consultables à la mairie.

#### **Journée du Patrimoine 19 septembre :**

Le projet de Nature et Patrimoine autour de La Cure a été retenu comme « Coup de Cœur » du Parc national des Cévennes.

Caroline Lecomte, Anne-Laure Baudin et François-Xavier Mousquet pourront être présents et y participer.

#### **Prochaines réunions :**

**16 juillet 2020 à 9 h :** choix entre les propositions de scénographie, acceptation de la préparation de l'avant projet sommaire, choix des actions prioritaires dans l'aménagement paysager.

Cette réunion et les choix qui en sortiront sont essentiels pour l'avancement du travail de l'équipe des architectes puis déposer les permis de construire, demander des devis aux artisans afin d'établir les budgets prévisionnels et constituer les dossiers de demandes de subventions.

**20 juillet à 9h :** préparation de la journée du patrimoine.